



Cellule Energie - INSIS

Appel à projets 2013 Projets exploratoires dans le domaine de l'énergie

La Cellule Energie de l'INSIS lance en 2013 un nouvel Appel à Projets Exploratoires (PE)*. Il est ouvert à l'ensemble des unités de recherche des différents instituts du CNRS et vise à soutenir 2 grands types de projets:

- 1- des projets à haut risque scientifique portant sur la thématique : "**conversion de l'Energie à très haut rendement et nouveaux concepts pour la récupération d'énergie**". *Il s'agit de projets inédits, jamais présentés à un autre AAP (ANR, FP7, etc)*
- 2- des projets dans le domaine de l'Energie (thématique libre) visant à construire en 2014 la réponse à un AAP [Horizon 2020](#) dans le cadre "Excellent Science", en particulier les projets de type ERC et les projets de type Technologies Futures et Emergentes (FET) ou alternativement dans le cadre des "Défis de Société", en particulier concernant le volet "Energies propres, sûres et efficaces".

Modalités de candidature. Calendrier & budget

La date limite de dépôt des projets, sur l'[application SIGAP](#), est fixée au 15 mai 2013. Les propositions, **rédigées en utilisant impérativement le formulaire joint à l'application SIGAP**, ne devront pas excéder 5 pages au total, et devront faire ressortir clairement la (les) rupture(s) par rapport à l'état de l'art. Les équipes participantes (principaux chercheurs impliqués, % de temps) et leurs 3 publications les plus récentes dans le domaine devront également être précisées, ainsi que le budget prévisionnel* (comprenant petit équipement, fonctionnement, à l'exclusion de la rémunération de personnels, stagiaires compris).

La durée des projets sera de 1 an. Le budget alloué à chaque projet sera au maximum de 15 k€. Un laboratoire présentera au maximum 1 projet, voire 2 (sous réserve qu'ils émanent de 2 équipes différentes). Les crédits seront notifiés aux lauréats le 10 juin au plus tard. Ils devront impérativement être engagés avant le 30/11/2013.

Pour plus d'informations sur les modalités d'inscriptions pour le dépôt des candidatures, téléchargez la [documentation](#) .

Critères d'évaluation des projets

- ✓ Adéquation avec les objectifs de l'AAP
- ✓ Qualité et originalité scientifique du projet,
- ✓ Prise de risques (caractère exploratoire),
- ✓ Qualité et complémentarité des équipes impliquées,
- ✓ Perspectives du projet

Suivi des projets

Un rapport de 4 pages maximum décrivant le travail entrepris et les résultats obtenus, accompagné d'un bref récapitulatif des dépenses sera demandé à la fin du projet. Un document de montage de projet européen sera également à fournir pour les PE entrant dans la catégorie "H2020". Il pourra être demandé aux lauréats de participer à un séminaire de restitution en fin de projet.

Contacts : Responsables scientifiques: adollet@cnrs-dir.fr , pascal.brault@cnrs-dir.fr
Equipe administrative: romie.lopez@promes.cnrs.fr , virginia.frey@cnrs-dir.fr

* Les objectifs de cet appel sont différents de ceux de l'AAP de la Mission pour l'Interdisciplinarité (DEFI: Transition Energétique) clos le 27 mars 2013. En particulier, il n'y a pas d'exigence interdisciplinaire et le champ thématique est plus ciblé.